

PROFIL DE POSTE

Rapprochement métier CNFPT : 12/D/22 - Référente / Référent insertion socioprofessionnelle et professionnelle ;

Titre/Métier

Référent(e) de parcours PLIE

Cadre d'emplois

Cadre B

Service d'affectation

Direction du Développement Economique, Commerce, Emploi, Formation
Service Emploi et Insertion
PLIE – 70 rue Chanzy – 85000 La Roche sur Yon

Missions

Au sein du PLIE, le/la référent(e) est le référent des participants en matière de parcours d'insertion et de formation socioprofessionnelle.

Il/elle est polyvalent sur l'ensemble des aspects liés aux parcours d'insertion (accompagnement social et accompagnement professionnel).

Position hiérarchique

Le/la référent(e) est placé(e) sous l'autorité du responsable du dispositif au sein du service Emploi et Insertion / Direction du Développement Economique, Commerce, Emploi, Formation

Relations fonctionnelles

En interne, avec :

- Avec le responsable du dispositif
- Avec le chef de service Emploi et Insertion
- Avec les services et missions de la Direction du Développement Economique, Commerce, Emploi, Formation
- Avec la Direction des Ressources Humaines (service formation, médecine du travail, service hygiène et sécurité).
- Avec le service D3S (social, solidarité, santé)

En externe, avec :

L'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion sur le territoire et notamment :

- les partenaires du Service Public de l'Emploi Local (l'Unité Départementale de la DIRECCTE, Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...)
- le Service Insertion Accompagnement Social du Conseil Départemental de la Vendée ;
- les organismes de formation et leurs financeurs ;
- les réseaux de l'IAE
- l'ensemble des Structures d'Insertion par l'Activité Economique du territoire
- le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- les acteurs locaux de l'Economie Sociale et Solidaire

Principales responsabilités

- Accompagner les participants du PLIE dans toutes les étapes de leur insertion
 - Créer une relation personnalisée avec les participants
 - Assurer la fonction de référent de parcours et la coordination avec les référents d'étapes
 - Mettre en œuvre un travail individualisé d'insertion sociale et professionnelle avec l'ensemble des acteurs internes et externes.
 - Gérer des situations d'urgence
 - Formaliser les étapes des parcours d'insertion

- Effectuer un diagnostic de situation notamment pendant le Module d'Accueil et d'Evaluation
- Veiller à soutenir une dynamique de progrès
 - Mettre en œuvre en coopération avec les partenaires la stratégie d'accompagnement.
 - Organiser et animer des actions collectives de formation/développement
 - Actualiser et faire évoluer en permanence outils et actions d'accompagnement
- Transmettre des éléments d'appréciation
 - Rédiger contrats d'objectifs et bilans
 - Programmer et conduire des entretiens d'évaluation
 - Saisir des informations sur des supports informatiques (logiciel ABC, GESTOR, extranet MDFSE...)
 - Préparation des éléments de bilan et de compte rendu d'activités
 - Rendre compte de l'activité (justificatifs FSE, émargements...)
- Gestion administrative
 - Effectuer les démarches administratives liées au contrôle FSE et au suivi des parcours, notamment par l'intermédiaire de logiciels professionnels (ABC Viesion, MDFSE...)

Compétences/qualités requises

- Compétences en gestion des relations humaines
- Discrétion professionnelle
- Connaissance des filières professionnelles et du tissu socio économique local
- Expérience de l'accompagnement des publics en difficulté.
- Capacité à animer un groupe.
- Connaissance des mesures d'insertion et de la législation du travail.
- Capacités d'organisation.
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement texte, tableur, power point, internet, LEA...)
- Capacité à travailler en partenariat

Lieu d'embauche

Service Emploi-Insertion - Espace Prévert – 70 rue Chanzy – 85000 La Roche sur Yon

Contraintes et difficultés

Gestion des urgences. Travail auprès d'un public en difficulté

Horaires

35 heures par semaine

Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service et dans le respect du protocole sur l'aménagement du temps de travail.

Avantages liés au poste

IFSE – groupe 3